–AIRE
CONCOURS DE DESIGN DU MOBILIER URBAIN

LICENCE DES DROITS D'AUT·RICE·EUR

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions suivantes afin de participer à – AIRE concours de design du mobilier urbain, organisé par VANDANVIL · culture projet porté par l'asso abitē :

1. J'atteste être titulaire des droits d'exploitation des photographies, illustrations et documents listés au titre de la présente candidature.

2. Je donne licence à l'association abitē, sur l'ensemble des photographies, illustrations et documents listés au titre de la présente candidature, et donc sur les réalisations représentées : de les utiliser, reproduire, éditer, représenter sur tout support, écrit, électronique, audiovisuel, connu ou inconnu, de l'association abitē et de publier ces photographies et documents dans les médias dans le cadre de la promotion de VANDANVIL · culture. Cette cession est strictement limitée aux utilisations non commerciales qui en seront faites dans le cadre des activités de l'asso abitē, en lien ou non avec le concours – AIRE, et par exemple dans le cadre d'expositions itinérantes, du catalogue, d'affiches, de bulletins d'information, de guides touristiques, sites internet, d'actions vers les scolaires, ou de publications, expositions, et autres formats non commerciaux de nos partenaires publics institutionnels, etc.

3. Je reconnais qu'aucune redevance ni indemnité ne sera versée aux termes de cette licence.

4. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et accepter l'ensemble de ces conditions.

5. J'affirme être l'autrice·eur des visuels listés et assurer qu'ils ne sont en aucune manière protégés par un droit dont je ne sois détenteur.ice et/ou que la·le créat·rice·eur, autrice·eur des visuels listés, a donné son accord sur la licence et que les droits pour les utilisations listés dans l'article 2 sont accordés.